

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°6/2020 - 23 AVRIL 2020
VISIOCONFERENCE

Présidence	André GIRAUD
Présents	Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Marcel FERRARI, Michel HUERTAS, Christine MANNEVY, Alain MARTRES, Martine PREVOST, Christian ROGGEMANS, Valérie SAILLANT, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Didier VAREECKE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER
Assistent	Jean-Marc BERAUD (Président du CNDLT), Jean-Pierre FOURNERY (Groupe de travail Centenaire de la FFA), Patrice GERGES (DTN), Jean GRACIA (Président de la CSR et de Paris Athlé 2020), Michel MARLE (CPD), Souad ROCHDI (Directrice générale), Alain TALARMIN (CSO), Pierre WEISS (Affaires internationales)

Début de la réunion en visioconférence à 10h00

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 5 du 16 AVRIL 2020

Après prise en compte de la plupart des corrections proposées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT

André GIRAUD fait d'abord un retour sur les principales réunions auxquelles il a pris part depuis une semaine en visioconférence.

➤ CNO SF

Plusieurs réunions ont eu lieu en visioconférence. Au cours de la 1^{ère}, il s'agissait de finaliser l'enquête sur le Plan de relance imaginé par cette structure et de questionner les clubs. Plus de 600 clubs d'athlétisme ont répondu au questionnaire qui avait été envoyé. André GIRAUD se réjouit que l'athlétisme ait été la Fédération où il y a eu le plus de retours, et il remercie tous les clubs qui ont répondu. Cette solidarité au sein du mouvement sportif donnera plus de poids au Plan de relance que le CNO SF présentera à la Ministre des Sports.

Lors d'une 2^{ème} réunion, des propositions ont été présentées pour l'après 11 mai. Il y aurait 3 périodes distinctes, l'une à compter du 11 mai au cours de laquelle nos structures pourraient faire des interventions dans les établissements scolaires. En effet, si une moitié de l'effectif est en classe, l'autre moitié pourrait participer au même moment à une activité sportive encadrée par une association.

André GIRAUD rappelle que nous avons signé une Convention avec le Ministère de l'Education Nationale en octobre 2019 et que nous avons tous les outils pour proposer des activités appropriées au monde scolaire.

La 2^{ème} période à compter du 15 juin, avec une reprise espérée de l'activité dans les clubs, irait jusque vers fin juillet avant d'envisager courant août une reprise normale de l'athlétisme en respectant les conditions sanitaires en vigueur.

➤ **Autres Points**

- Le Ministère des Sports a répondu favorablement à notre demande de réorientation d'une partie de la Convention d'objectifs vers le haut niveau pour renforcer la professionnalisation.
- Le service comptable va pouvoir régulariser les factures à destination des clubs d'ici la fin du mois.
- Le Running est très impacté par les annulations ou reports de très nombreux événements. André GIRAUD propose que la Fédération contacte un maximum d'organisateur de compétitions pour leur proposer, s'ils le souhaitent que la FFA soit un interlocuteur central des institutions. Par ailleurs, la Commission médicale et le service juridique peuvent, si besoin, aider les organisateurs en apportant des recommandations médicales pour l'organisation d'une compétition et des conseils pour régler des problèmes d'ordre juridique. **Accord du Bureau**
- La FFA apporte tout son soutien à Renaud LAVILLENIE qui a imaginé d'organiser le défi « Tous en Blanc ». L'objectif est de mobiliser tous les sportifs de France pour lutter contre le coronavirus et faire des dons à la Fondation de France grâce à un objectif sportif que chacun peut réaliser chez soi.
Le 1^{er} mai une « Journée athlé » sera mise en place afin que chaque licencié, à son domicile, puisse participer à sa manière au défi lancé par le perchiste clermontois.
Des non-licenciés pourraient aussi participer à cette opération sur la base du volontariat.
- Par ailleurs, on pourrait envisager lors de la « Journée Olympique » prévue le 23 juin, de mettre en place différentes actions tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. L'idée a déjà été émise d'organiser un marathon par équipe de 3 qui relierait les centres hospitaliers parisiens : initiative proposée par Christian CORDIER, professeur d'EPS en retraite, avec le soutien de Philippe PELLOIS, Président du Comité de Paris et Michel HUERTAS, président de la CNR.

- Une réunion importante au sujet de la haute performance avec la participation d'Anne TOURNIER-LASSERVE, Patrice GERGES et Florian ROUSSEAU a permis de jeter les bases d'un budget à reconstruire différemment pour ce secteur.
Un travail de réflexion va être mené pour imaginer un Plan de la haute performance 2020-2024 qui sera présenté en septembre. Il aura pour objectif de mettre les athlètes dans les meilleures conditions possibles pour préparer les JO de Tokyo. Ce Plan servira en outre de base pour l'olympiade suivante, qui verra l'émergence de la génération 2024.

3. INTERVENTION DU DTN

Patrice GERGES a participé à une réunion avec des membres de la Commission médicale. Il a été décidé que tous les sportifs de haut niveau devraient passer une visite médicale avant d'envisager la reprise. En effet, on ne sait pas quelles sont les personnes, y compris parmi les athlètes, qui ont pu être touchées par le virus. Or, il peut y avoir des séquelles d'ordre cardiaque ou pulmonaire.

La réorientation budgétaire évoquée par le Président concerne des budgets prévus pour des stages et des déplacements en compétitions, non consommés en 2020, qui seront affectés à l'athlétisme professionnel. En attente de précisions sur les possibilités d'entraînement, la DTN travaille sur un programme sportif qui pourrait permettre, pour certaines régions, la tenue de manifestations sportives à partir de fin juillet, en respectant le cadre sanitaire. Il faut vraiment éviter que 2020 soit une année blanche.

Les retours qu'il a des CTS œuvrant dans les territoires montrent que les jeunes athlètes restent très motivés.

La crise que nous traversons est l'occasion de montrer que l'athlétisme s'identifie avec la santé. On sait que les personnes majoritairement touchées par le virus sont les personnes âgées ou présentant des comorbidités. Les bases de l'athlétisme permettent de rester en bonne santé. La reprise de nos activités, dans le respect des mesures sanitaires, doit se faire en mettant l'accent sur l'aspect santé plutôt que sur la performance.

Le Plan de relance qui a déjà été évoqué, est un document à vision sportive qui doit être amendé par la Commission médicale. Dans un mois, ce document ne sera peut-être plus valable mais il faut avoir le plus rapidement possible de premières informations fiables

Martine PREVOST tient à faire passer un message important : la phase de réathlétisation avant la phase d'entraînement sera particulièrement importante pour éviter des blessures, d'autant plus que certains auront eu de nombreuses semaines de quasi arrêt des activités sportives.

4. OFA voir annexe

Christine VIRLOUVET fait un état des lieux des formations en s'appuyant sur un tableau recensant, par Ligue, l'ensemble des formations depuis 2016. Cela donne une indication sur l'évolution des qualifications acquises au cours d'une année, sachant que les prorogations, lorsqu'elles étaient obligatoires, ne sont pas prises en compte.

La baisse constatée en 2019 vient du fait que, dans beaucoup de territoires, 2019 fut une année de mise en place des 1ères formations. De plus, des formations faites à l'automne devaient déboucher sur des qualifications validées au printemps 2020, impossible pour les raisons que l'on sait.

Des formations en visioconférence ont été testées dans la Ligue d'Île de France. Le résultat est très concluant, d'abord au niveau de la faisabilité et aussi de l'engouement que cela a suscité. Une formation prévue en « présentiel » avait 4 inscrits et ce sont au final 18 personnes réparties sur tout le territoire qui ont participé à la visioconférence.

Ce succès montre que ce type de formation est à renouveler, tout particulièrement avec les Ligues ultramarines. L'évaluation peut d'ailleurs se faire également en visioconférence sur rendez-vous.

Patrice GERGES confirme que ce système, associé à des outils pédagogiques complémentaires, a été utilisé avec succès pour plusieurs formations concernant le module « Ethique ». Une formation programmée à Tahiti a été suivie par des Métropolitains !

5. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

Souad ROCHDI fait un point d'étape sur l'après 11 mai. Le retour au siège de la Fédération se fera de façon progressive et pourrait s'étaler sur une dizaine de jours. Les bureaux du N°9 et du N° 33 seront désinfectés. Du gel et des masques sont prévus ainsi qu'un cloisonnement de certains de nos « open space ». On s'adaptera à la nouvelle situation. La Fédération sera officiellement fermée du 30 avril au 10 mai. Dans le même ordre d'idées, les CTS pourraient également être en congés pour cette même période.

Le Meeting de Paris prévu le 13 juin, est repoussé à une date qui n'a pas encore été fixée car le calendrier des meetings dépend des règles sanitaires en vigueur dans les différents pays. Les meetings pourraient avoir lieu, selon les pays, d'août à octobre. World Athletics demande aux organisateurs de réfléchir à de nouveaux formats.

6. CNDLT

Jean-Marc BERAUD, Président du CNDLT, réunit chaque semaine les Présidents de Ligues lors de visioconférences riches en échanges.

A propos des Assemblées générales (AG), il remercie Jean GRACIA pour les conseils qu'apporte la CSR. Le Comité directeur va être consulté par mail sur les propositions concernant ces AG.

Les Ligues étant dans l'impossibilité de faire leurs AG statutaires en cette période, il est proposé qu'elles aient recours à un vote par mail pour fixer le montant des cotisations annuelles des clubs (part fixe et parts variables) applicables dans chaque Ligue à partir du 1^{er} septembre. Le plus simple est bien sûr de laisser ces tarifs inchangés.

Accord du Bureau pour ce vote par mail.

Une précision est donnée en ce qui concerne la Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE). La proposition de la CSR sera soumise au vote de l'AG du 12 septembre et qui ne s'appliquera en 2020 qu'à la Fédération. Elle s'appliquera aux structures déconcentrées à partir de 2021.

Par ailleurs le CNDLT souhaite que les licenciés puissent, à titre exceptionnel et dérogatoire, continuer à utiliser leur licence 2020 jusqu'au 31 octobre, même si la saison 2021 commencera bien au 1er septembre.

Les pré-saisies de licences sont toujours possibles.

André GIRAUD précise qu'il s'agit là d'un engagement social pour ne pas pénaliser en début d'année scolaire les licenciés et les familles fragilisés par la situation économique.

Accord du Bureau.

A propos du Plan de relance, Jean-Marc BERAUD constate que les inquiétudes liées à l'annulation de très nombreuses compétitions, sont réelles. Il semblerait en outre que le déconfinement ne se déroulerait pas de la même façon dans tous les territoires. On est tous en attente des décisions qui vont être prises.

Pour relancer à la rentrée l'athlétisme dans les clubs, les Ligues qui ont vu leurs dépenses fortement baisser depuis début mars, pourraient apporter une aide aux clubs en difficulté. Le « Kinder Athletics Day », la Journée Nationale de Marche Nordique et d'autres actions imaginées par la Fédération pourraient, avec l'aide des Ligues, contribuer à redynamiser notre discipline.

Le CNDLT n'adhère pas à la demande de quelques licenciés pour que les clubs, les structures déconcentrées remboursent une partie des cotisations versées ou pour la FFA une partie de la licence 2019/2020.

7. INFORMATIONS DIVERSES

Christian ROGGEMANS fait un point sur les licences. Les prises de licences sont quasiment à l'arrêt depuis début mars. Le rebond bien connu à l'approche des Interclubs a forcément été inexistant.

De date à date, la baisse est de 2,5%. C'est le running qui freine un peu la diminution du nombre de licences.

voir annexe

Michel HUERTAS, Président de la CNR, évoque le problème du Trail Tour National (TTN) et de la Coupe de France de Course en Montagne. Plusieurs épreuves ayant dû être annulées ou reportées, le résultat final des challenges correspondants s'en trouvera faussé. Pour 2020, le classement de ces challenges sera affiché sur athle.fr, mais il demande l'accord du Bureau pour que, ni le TTN, ni la Coupe de France de Course en montagne ne permettent de marquer des points clubs et ne donnent pas lieu à l'attribution de primes. **Accord du Bureau.**

Pour le Guide des labels, il demande que les demandes soient acceptées jusqu'au 30 juin.

Accord du Bureau.

Avant transmission au Comité directeur qui sera appelé à voter par mail, il propose, suite aux contacts avec les organisateurs 2020 que les Championnats de France de cross-country 2021 aient lieu à Montauban.

Accord du Bureau.

Didier VAREECKE informe qu'une circulaire a été diffusée le 10 avril 2020 par le Ministère concernant les Sections sportives scolaires et les Sections d'Excellence Sportive. Cette circulaire sera diffusée à l'ensemble des structures déconcentrées et des clubs.

Pour terminer sur de bonnes nouvelles, André Giraud annonce que la Région Occitanie a confirmé le financement de stages à Font-Romeu pour 2020 et 2021.

De son côté Jean THOMAS informe que la trésorerie devrait permettre de passer l'été sans avoir recours, comme les années passées, à l'aide de plusieurs Ligues et aux « facilités bancaires ».

La prochaine réunion est fixée au jeudi 30 avril.

Fin de la réunion à 12h30

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général

Alain MARTRES, Secrétaire général adjoint

Annexes :

- OFA
- Points licences

Interview du Président (points abordés lors du BF du 23 avril)

Le bureau de la Fédération Française d'Athlétisme s'est réuni par visioconférence jeudi 23 avril, pour statuer sur les enjeux en cours, et mettre sur pied des projets pour les mois à venir, dans le cadre de la reprise progressive de l'activité sportive en France.

Les clubs mobilisés pour la reprise

Comme d'autres fédérations sportives, la FFA s'est engagée auprès du CNOSF, avec qui elle est en collaboration plus étroite que jamais, à élaborer un plan de relance des activités sportives dans l'Hexagone, dès que les conditions sanitaires le permettront. La première étape a démarré par une enquête de terrain, menée auprès des associations. « *Je me félicite que les clubs d'athlé aient parfaitement joué le jeu, puisque plus de 600 d'entre eux ont déjà répondu, apprécie André Giraud, le président de la FFA. Nous aurons, dans les semaines et mois à venir, plus que jamais besoin des acteurs de terrain pour nous relancer, en collant au plus près aux différentes situations rencontrées dans les territoires.* »

Réussir sa reprise

Patrice Gergès, le directeur technique national, est revenu sur les conditions de la reprise de l'activité athlétique dans les prochaines semaines. *« Pour relancer l'activité sportive, il faudra prendre en compte la réalité de chaque territoire pour mettre en place les procédures de reprise au moment du déconfinement, et l'ensemble des contraintes sanitaires. Notre tâche est d'accompagner une normalisation progressive de la pratique. Il sera peut-être possible de faire des choses à certains endroits et pas à d'autres. La reprise d'une activité sportive, quelle que soit son intensité, se prépare, physiquement et psychologiquement. Il ne s'agit pas de se mettre à courir dans tous les sens le 11 mai. Il y a un parallèle clair avec la réathlétisation nécessaire après une blessure. Nous recommandons à tous les sportifs, quel que soit leur niveau, de ne pas reprendre le sport sans avoir fait auparavant un vrai bilan de santé. Les athlètes de haut niveau en auront l'obligation. Le Covid-19 est un virus sournois, et certains ont peut-être été touchés, sans le savoir. Il faudra notamment être très attentif à l'état du cœur de chacun. Notre objectif, c'est qu'on puisse donner tous les éléments utiles et toutes les procédures au 11 mai, quand le Premier ministre aura donné un cadre clair sur les possibilités en France, afin que chacun des acteurs de l'athlétisme, athlète, entraîneur, dirigeant, puisse visualiser sa place et son action. Il faudra être créatif, car l'athlé des prochains mois ne sera pas celui auquel on est habitué, c'est notre seule certitude. »*

Le sport à l'école

Le retour des enfants et adolescents à l'école, à partir du 11 mai prochain, devrait se faire avec des précautions particulières, visant notamment à limiter la taille des groupes et des classes. La ministre des sports, **Roxana Maracineanu**, a proposé au Premier ministre que les associations sportives puissent intervenir dans les établissements scolaires, au soutien des enseignants. Ainsi, quand une moitié de l'effectif est en classe, l'autre moitié pourrait être mobilisée au même moment sur une activité sportive ou culturelle, menée par une association.

« Si cette proposition est retenue, nous nous inscrirons pleinement dans cette démarche d'accompagnement des enseignants, conformément à la convention que nous avons signé avec l'Education nationale en octobre 2019. Nous pouvons pour cela nous appuyer sur l'ensemble des outils et contenus mis à disposition par la direction technique nationale pour le monde scolaire », avance **André Giraud**.

L'élaboration d'un potentiel calendrier de compétitions

En relation avec le ministère des sports et les services de l'Etat quant à la tenue de manifestations sportives, la FFA planche sur les possibilités de mettre en place des compétitions à partir de la fin du mois de juillet, en respectant le cadre sanitaire. *« On a une volonté forte de ne pas faire de 2020 une parenthèse sans rien, s'il y a des choses possibles à mettre en place en termes de compétition, nous ferons tout pour les mettre en œuvre, dans le cadre donné. Notre préconisation, c'est que la compétition, dans les mois à venir, soit utilisée comme un*

outil. Il faudra suivre des étapes, liées au lieu où chacun se trouve et à la situation sanitaire », relève **Patrice Gergès**.

Les licences utilisables jusqu'au 31 octobre

Le bureau fédéral a acté la confirmation que les licenciés pourront, à titre exceptionnel et dérogatoire, continuer à utiliser leur licence 2020 jusqu'au 31 octobre, même si la saison 2021 commencera bien au 1er septembre.

« Nous avons pris nos dispositions pour qu'ils soient pleinement couverts sur cette période. Il s'agit là d'un engagement social de notre part, pour ne pas pénaliser nos licenciés et familles modestes, déjà fragilisés par la situation économique de notre pays », appuie le président de la Fédération.

Au soutien de Tous en blanc

La Fédération Française d'Athlétisme s'est engagée à soutenir l'opération Tous en blanc, initiée par **Renaud Lavillenie** et visant à lever des fonds pour la Fondation de France, qui seront reversés au personnel soignant en première ligne pour lutter contre la pandémie de Covid-19 dans l'Hexagone. Une journée d'action spécifique sera mise en place le 1er mai, afin que chacun de nos licenciés, quel que soit sa discipline, puisse participer à sa manière, au défi lancé par le perchiste clermontois.

=> <https://tousenblanc.org>

Au soutien des organisateurs de courses

Consciente de la crise qui secoue actuellement le monde des organisateurs de courses, qu'elles aient lieu sur la voie publique ou en milieu naturel, la FFA, va se mettre en relation avec un maximum d'entre eux, clubs comme privés, pour leur proposer d'être un interlocuteur central des institutions (gouvernement, ministère, CNOSF, World Athletics), afin de les accompagner dans leurs démarches juridiques et médicales, dans le but de faciliter la reprise des courses dans les conditions prévues par le gouvernement quand ce sera possible.

« Même si nous n'avons pas, à ce jour, toutes les réponses aux questions qui se posent, nous sommes à l'écoute de toutes les suggestions et demandes de chacun, afin de les synthétiser, pour porter au mieux la parole des organisateurs et par conséquent des millions de pratiquants à travers le pays, auprès de nos interlocuteurs institutionnels habituels », martèle **André Giraud**.

Un budget ajusté

Un travail minutieux a été mené par **Patrice Gergès**, **Florian Rousseau** et **Anne Tournier-Lasserre**, afin de pouvoir conserver les budgets prévus pour le haut niveau et non consommés cette année du fait des

annulations de stages et de compétitions, pour préparer sereinement la saison prochaine et les Jeux olympiques de Tokyo.

Dans le même esprit, un nouveau plan de préparation des prochains Jeux olympiques sera élaboré en remplacement de celui qui était prévu pour 2020. Ce plan devrait être prêt dès septembre, et courra donc sur un an, afin de mettre l'ensemble des athlètes dans les meilleures conditions possibles en vue des Jeux. Il servira de base pour l'olympiade suivante, qui verra l'émergence de la génération Paris 2024.

Préparation des assemblées générales de l'automne

La commission nationale de développement des ligues et des territoires, présidée par **Jean-Marc Béraud**, s'est réunie en début de semaine et a commencé à plancher sur la mise en place des assemblées générales des ligues pour la fin de l'année, en vue de l'assemblée générale électorale de la FFA. Une circulaire en précisant les modalités va être envoyée dans les jours qui viennent.

L'OFA s'adapte et se développe

Malgré la crise liée à la pandémie de Covid-19, l'organisme de formation de l'athlétisme s'est adapté en continuant à proposer un certain nombre de formations par visioconférence. Les premiers retours ont mis en évidence la pertinence de cette continuité, et ses dirigeants travaillent à étendre le champ des formations possibles à distance, afin que chacun puisse profiter de cette période de confinement pour se former.

BILAN QUALIFICATIONS ACQUISES 2016-2019

Ligues	40-ARA	41-BFC	42-BRE	43-CEN	44-COR	45-G-E	46-H-F	47-I-F	48-NOR	49-N-A	50-OCC	51-P-L	52-PCA	53-C-T	54-GUA	55-GUY	56-MAR	57-MAY	58-N-C	59-P-F	60-REU	61-W-F
Nb de licenciés au 31/08/2019	31733	11101	18290	13000	1703	26499	27253	52657	16497	29455	25308	27830	21118	72	3115	921	2636	386	642	1179	5221	135
DIRIGEANTS	2016	24	6	2	9	4	26	6	31	8	25	29	17	29	6		13				7	
	2017	16	8	8	20	5	13	14	15	5	53	23	33	22	9		5			14		
	2018	15	1	15	4		14	11	19	17	46	12	18	28		9	9					
	2019	9	18	10	1		2	2	22	2	17	4	1	8	1	9		2	2	3		5

242
263
218
118

Ligues	40-ARA	41-BFC	42-BRE	43-CEN	44-COR	45-G-E	46-H-F	47-I-F	48-NOR	49-N-A	50-OCC	51-P-L	52-PCA	53-C-T	54-GUA	55-GUY	56-MAR	57-MAY	58-N-C	59-P-F	60-REU	61-W-F
Nb de licenciés au 31/08/2019	31733	11101	18290	13000	1703	26499	27253	52657	16497	29455	25308	27830	21118	72	3115	921	2636	386	642	1179	5221	135
ENCADREMENT SPORTIF	2016	101	25	59	31	7	38	69	229	36	113	104	98	91	7		3			1	2	
	2017	111	54	44	46	1	82	129	211	104	171	118	184	34	14	8	1			6	13	
	2018	128	98	140	106		103	104	204	57	132	136	127	88	2	10	8	1		2	15	
	2019	37	13	1	55	3	65	6	70	28	93	53	35	44	3		8			7	2	

1014
1331
1461
523

Ligues	40-ARA	41-BFC	42-BRE	43-CEN	44-COR	45-G-E	46-H-F	47-I-F	48-NOR	49-N-A	50-OCC	51-P-L	52-PCA	53-C-T	54-GUA	55-GUY	56-MAR	57-MAY	58-N-C	59-P-F	60-REU	61-W-F
Nb de licenciés au 31/08/2019	31733	11101	18290	13000	1703	26499	27253	52657	16497	29455	25308	27830	21118	72	3115	921	2636	386	642	1179	5221	135
JURY	2016	247	95	134	84	7	362	287	299	145	153	165	216	204	90		2		14		4	
	2017	357	128	156	126	2	247	452	297	191	229	333	162	128	103	18	2				1	
	2018	464	146	154	98	8	172	345	456	192	216	314	109	145	58	4	7				42	
	2019	201	71	141	46	1	142	70	200	60	211	223	105	163	54						8	

dont JJ
2508 741
2932 841
2930 863
1696 688

Ligues	40-ARA	41-BFC	42-BRE	43-CEN	44-COR	45-G-E	46-H-F	47-I-F	48-NOR	49-N-A	50-OCC	51-P-L	52-PCA	53-C-T	54-GUA	55-GUY	56-MAR	57-MAY	58-N-C	59-P-F	60-REU	61-W-F
Nb de licenciés au 31/08/2019	31733	11101	18290	13000	1703	26499	27253	52657	16497	29455	25308	27830	21118	72	3115	921	2636	386	642	1179	5221	135
ORGANISATEURS (Antidopage, classeurs et speakers)	2016	21	21	11	13	22	7	23	44	29	6	29	88	25	32		11				1	
	2017	19	15	25	23		20	21	9	24	15	20	72	16			1					
	2018		14	7	6		2	32	8	43	83	60	9	16			3					
	2019	33	20	9	1		17	24	1	2	22	17	22	27			4					

383
280
283
199

Il s'agit de diplômes acquis dans l'année (pas de prorogations)

Lorsqu'il y a une augmentation importante du nombre de qualifiés en encadrement sportif, c'est parfois dû à des qualifications en marche nordique, en 2017 notamment.

Les nouvelles qualifications apparaissent seulement en 2019 et sont en nombre faible ; la majorité des qualifications 2019 sont encore des qualifications ancien régime.

Situation des licences au 22 Avril 2020

Le nombre de licences déposées s'est élevé à **305 306** soit 96,39% du nombre atteint au 31 aout 2019 (soit -3,61%).

De date à date, la diminution est de **7 832** licences soit **-2,50%** ;

Depuis le 1er mars, le nombre de licences enregistrées par quinzaine sur 2020 et 2019 est le suivant :

	2020	2019	
1 au 15 mars	1 339	1 774	- 435 (-24,52%)
16 au 31 mars	122	1 753	-1 621 (-92,47%)
1 au 15 avril	70	1 532	-1 462 (-95,43%)
16 au 22 avril (1 semaine)	19	464	- 445 (-95,90%)
TOTAL (7 semaines)	1 550	5 523	-3 973 (-71,93%)

Evolution des licences RUNNING et SANTE

De 2015 au 22 Avril 2020.

RUNNING (poids 21,82%)

SANTE (poids 7,06%)

52 552	(+13,76%)	2015	23 760	(+14,28%)	
58 261	(+10,86%)	2016	25 163	(+ 5,90%)	
62 343	(+ 7,01%)	2017	23 297	(- 7,42%)	
64 441	(+ 3,37%)	2018	23 177	(- 0,52%)	
66 863	(+ 3,76%)	2019	23 020	(- 0,68%)	
66 611	(- 0,38%)	-253	2020	21 545	(- 6,41%) -1471

Evolution des licences

COMPETITION et DECOUVERTE

De 2015 au 22 Avril 2020.

COMPET (poids 44,68%)			DECOU (poids 22,87%)		
132 529	(+ 6,16%)	2015	64 187	(+ 2,31%)	
138 932	(+ 4,83%)	2016	69 066	(+ 7,60%)	
140 692	(+ 1,27%)	2017	69 940	(+ 1,27%)	
142 469	(+ 1,26%)	2018	73 032	(+ 4,42%)	
142 144	(- 0,23%)	2019	73 307	(+ 0,38%)	
136 400	(- 4,04%)	2020	69 814	(- 4,76%)	-3 493

Commentaires :

Sur l'évolution au 22 avril,

Depuis la mise en œuvre du confinement, il est constaté que la prise des licences est très fortement ralentie pour ne représenter une moyenne journalière inférieure à 6 en 2020 contre 99 en 2019 et 2918 pour la même période.

Sur l'évolution des licences Running, Santé, Compétition et Découverte

Ces 4 catégories de licences représentent à la date du 22 avril 96,44% du total des licences enregistrées.

Sur la période examinée les types Running, Compétition et Découverte ont été constamment en progression.

Cependant, en 2019 la **Compétition** qui a perdu 0,23% des effectifs. Cette diminution est la seule constatée depuis des lustres sur ce secteur. Ce type de licences continue à peser près de 45 % de la totalité des effectifs fédéraux. Mais, année après année, on constate une érosion continue de ce secteur.

Le secteur **Running** en progression constante au niveau fédéral ne semble pas avoir souffert, dans sa globalité, des dispositions nouvelles accordées aux structures déconcentrées concernant la libération de leur tarification.

Le secteur **Santé** apparaît en souffrance avec en 2017 une diminution de 7,42% des effectifs due à la décision de dirigeants d'associations de quitter le giron fédéral. Pour 2018 et 2019 la tendance s'est stabilisée avec une tendance baissière : - 0,52% en 2018 et - 0,68% en 2019.

Le secteur **Découverte** est en progression constante soit plus 14,20% de 2015 à 2019.

Toutefois, l'évolution très positive du nombre de licences constatées au cours des précédentes années, proches de 8% a marqué le pas au cours des dernières années.

Pour l'année 2020,

il était constaté un inversement sensible de la tendance maîtrisée à moins de 1,50% avant l'arrêt de toutes les activités nationales.

De jour en jour, le taux de déperdition s'accroît pour s'établir à **- 2,50%** le 22 avril.

Au 22 avril, par rapport au 31 août 2019 :

- le secteur **Santé** affiche un déficit de 1471 licences soit **-6,41%**
- le secteur **Découverte** affiche un déficit de 3493 licences soit **-4,76%**
- le secteur **Compétition** affiche un déficit de 5744 licences soit **-4,04%**
- le secteur **Running** affiche un déficit de 253 licences soit **-0,38%**

Seul le secteur **Running** apparaît en mesure d'équilibrer ses effectifs en fin de saison.

Au surplus il semble être doté d'un dynamisme certes léger, mais de nature à pouvoir pallier les difficultés des autres secteurs.